



Commune de Cheseaux-sur-Lausanne

Rte de Lausanne 2, Case Postale 67

1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Email : amelie.catherin@cheseaux.ch

Cheseaux, août 2025

Devoirs surveillés 7 et 8 P

Madame, Monsieur,

Les devoirs surveillés pour les élèves de l'établissement de Cheseaux-La Chamberonne débuteront le **lundi 31 août 2026**

Il ne s'agit pas d'heures de rattrapage ou d'appuis, ni de préparation à un test, mais un lieu de travail pour effectuer ses devoirs.

Organisation générale :

- ✗ Les devoirs surveillés sont organisés pour autant que le nombre d'inscriptions le justifie. Elles ont lieu à Loÿs de Cheseaux
- ✗ les élèves inscrits sont tenus de suivre régulièrement les devoirs surveillés et s'engagent à respecter le règlement ; il n'est pas recommandé de ne s'inscrire que pour un seul jour, car le suivi ne sera pas optimal.
- ✗ Les absences doivent être excusées au plus tard le jour même avant 8h00 via le portail MesDevoirs.
- ✗ Les devoirs surveillés sont prévus pour travailler l'écrit (fiches, exercices, etc) mais certaines notions (voc, verbes, livrets, etc) ont besoin d'être régulièrement répétées à la maison ;
- ✗ Une finance de CHF 18.- par semaine (CHF 4.50 l'après-midi) est demandée aux parents à titre de participation aux frais ;
- ✗ Les devoirs surveillés ont lieu les :
Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 17 h 00
- ✗ Une légère collation est servie aux enfants.

Nous vous remercions d'avoir prêté attention à ces lignes et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos salutations les meilleures.

Amélie Catherin
Secrétaire communale